



**Control Arms intervention on the ATT Secretariat as delivered by Eric Niragira,
CEDAC (Burundi)**

Tuesday 7 July 2015

Intervention Control Arms – Secrétariat du TCA en Français

M. le président

Le nouveau chef du Secrétariat du TCA aura une tâche particulièrement ardue. Il reste beaucoup à faire au cours de l'année à venir. . Au minimum, le Secrétariat du TCA sera chargé de la facilitation de la prochaine Conférence des États parties; de la réception et de la mise à disposition des rapports, des listes de contrôle, des coordonnées des points de contact nationaux; et de de la coordination des demandes d'assistance et des offres correspondantes. Ces tâches impliqueront très probablement la mise en place d'un site Web et d'une base de données. D'autres tâches, tel que requises par la Conférence des États Parties, pourraient inclure un soutien direct à la mise en œuvre du traité; la facilitation du dialogue entre les États, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales; ainsi que l'engagement avec le public.

Nous sommes donc préoccupés que le document distribué par la France établisse une portée trop limitée pour le Secrétariat.

Le Secrétariat du TCA devra atteindre ces objectifs tout en développant de nouvelles procédures et systèmes à partir de zéro. Les attentes sont élevées. La société civile, qui travaille pour soutenir la mise en œuvre et l'universalisation du TCA, est un groupe clé qui peut aider le travail du Secrétariat. Nous sommes donc déçus que le document distribué par la France ne fasse pas référence à la société civile. Une considération clé est d'assurer que le Secrétariat du TCA ait des procédures bureaucratiques suffisamment flexibles pour lui permettre de bénéficier des offres de soutien et de coopération.

Cette conférence préparatoire et la Conférence des États Parties ont la tâche vitale d'assurer que le Secrétariat du TCA reçoive des fonctions réalistes, ainsi que les ressources nécessaires et le cadre institutionnel pour les réaliser. Le Secrétariat du TCA doit être adéquatement équipé et habilité. L'emplacement du Secrétariat du TCA, sa structure, et son personnel devraient être fondés sur les conditions permettant de fournir le soutien le plus efficace pour la mise en œuvre du traité.

En ce qui concerne l'établissement de rapports, le document distribué par la France suggère que les rapports ne seraient pas rendus publics, mais seraient détenus par le Secrétariat et partagés uniquement avec les États Parties. Cela représenterait un grand pas en arrière pour la transparence, qui est pourtant essentielle à la mise en oeuvre effective du Traité. Pour Control Arms, il s'agit également d'une interprétation erronée du texte du traité concernant l'établissement des rapports, et nous exhortons les États Parties à honorer leurs engagements souvent exprimés pour la transparence, pour l'ouverture et l'inclusion de tous les acteurs concernés ; et à veiller à ce que le Secrétariat du TCA rende les rapports disponibles à tous.

De nombreuses discussions ont eu lieu sur la nécessité de maintenir les coûts du secrétariat aussi bas que possible. La société civile n'est pas en faveur d'une bureaucratie excessive qui ferait perdre du temps et de l'argent. Mais il ne s'agit pas seulement de coûts, il s'agit aussi d'un investissement pour sauver des vies. L'idée de coût doit être considérée dans son ensemble, dans son contexte. La valeur annuelle du commerce des armes conventionnelles est estimée à 85 milliards de dollars. Combien de milliards de dollars de revenus fiscaux ces activités génèrent-elles pour les Etats Parties ?

Dans le document de travail informel sur le financement préparé par le Ghana et l'Australie durant la conférence informelle tenue à Vienne, un coût possible pour le secrétariat du TCA a été estimé à environ 1.2 million de dollars, autrement dit une part de zéro virgule zéro zéro un d'un pour cent de la valeur du commerce des armes. Le coût moyen des soins pour une seule blessure par arme à feu non mortelle en Jamaïque ou en Zambie représente des milliers de dollars.

Control Arms souhaite encourager les Etats à prendre en compte ces éléments quand ils devront se positionner sur les coûts du secrétariat du TCA.

Les décisions prises ici et à Cancun auront un effet déterminant sur la capacité à long terme du Secrétariat à remplir son rôle consistant à "aider les États Parties dans la mise en œuvre effective de ce traité." Il est essentiel de prendre les meilleures décisions possibles.

Control Arms intervention on ATT Secretariat in English

Mr Chair

The new head of the ATT Secretariat will have a daunting job. Much needs to be achieved during the first year. At a minimum the ATT Secretariat's tasks will include facilitating the next Conference of States Parties; receiving and making available reports, control lists, details of national points of contact; and facilitating matching offers and requests for assistance. These tasks will almost certainly involve setting up a website and a database. Other tasks as required by the Conference of States Parties may include direct support for implementation; facilitating dialogue between States, international organizations and non-governmental organizations; and engagement with the public.

We are therefore concerned that the paper distributed by France sets a too limited scope for the Secretariat.

The ATT Secretariat will have to achieve these goals while developing new procedures and systems from scratch. Expectations are high. Civil society working to support ATT implementation and universalization is a key group that can assist the work of the Secretariat. We are disappointed that the paper distributed by France does not refer to civil society. A key consideration is to ensure that the ATT Secretariat has sufficiently flexible bureaucratic procedures to allow it to take advantage of offers of support and cooperation.

This Preparatory Conference and the Conference of States Parties have a vital task in ensuring that the ATT Secretariat is given realistic roles, and the necessary resources and institutional framework to carry them out. The ATT Secretariat must be adequately equipped and empowered. The location

of the ATT Secretariat, its structure, and staffing should all be based on what will provide the most effective support for the implementation of the Treaty.

With regard to reporting, the paper distributed by France suggests that reports would not be made publicly available, but would be held by the Secretariat to be shared only with States Parties. This would be a large backward step for transparency, which will be critical for effective Treaty implementation. Control Arms also sees this as a misreading of the Treaty text on reporting, and urges States Parties to honour their often-expressed commitment to transparency, openness and inclusivity, and to ensure that the ATT Secretariat makes reports available to all.

Much has been said of the need to keep the cost of the ATT Secretariat as low as possible. Civil society has no interest in a bloated bureaucracy that wastes time and money. But this is not just about cost, this is also an investment in saving lives. The whole idea of cost needs to be considered in context. The annual trade in conventional arms is valued at US\$85 billion. How many billions of dollars of tax revenue does that generate for State Parties?

In the informal working paper on financing prepared by Ghana and Australia for the informal meeting in Vienna, a possible cost of ATT Secretariat and CSP for the ATT was estimated at around US\$1.2 million, or zero point zero zero one four of one per cent of the value of the arms trade. The average cost of treating a single non-fatal gunshot injury in Jamaica or Zambia is thousands of dollars.

Control Arms would encourage States to keep these facts in mind when thinking about the cost of the ATT Secretariat.”

The decisions made here and in Cancun will profoundly affect the long term ability of the Secretariat to fulfil its role to “assist States Parties in the effective implementation of this Treaty.” It’s vital that we get it right.